

Première enquête nationale
des Immigrants
en République dominicaine

ENI-2012

Résumé du
RAPPORT GÉNÉRAL

Santo Domingo, République Dominicaine
Avril 2013



Première Enquête nationale auprès des Immigrants en République dominicaine (ENI-2012)
version abrégée du RAPPORT GENERAL

©ENI-2012



Principaux responsables de la gestion de l'enquête:

Le directeur national: Paul Tactuk
Le directeur des recensements et sondages: Francisco I. Cáceres Ureña
Responsable du Département de Sondages: Germania EstévezThen

Traitement des données:

Directeur de la Division de traitement de données: Leonel Sanlate
Assistant de la Division de traitement de données: Carlos MaderaSued

Préparation du rapport:

Le directeur des recensements et sondages: Francisco I. Cáceres Ureña
Chercheur spécialiste en migrations: Frank Baez Evertsz
Responsable du Département de Sondages: Germania EstévezThen
Analyste statistique: Angela Carrasco
Analyste statistique: Darwin Encarnación
Analyste statistique: Salomón Hernández

Soutien institutionnel:

Chargé de Finances et Administration: Victor Valdez
Chargé du Département de Cartographie: Juan Arias
Chargé de la technologie de l'information: Danilo Duarte
Chargé de relations internationales: MariviArregui
Analyste des Relations Internationales: KeniaSánchez
Analyste d'Échantillonnage et statistique: BirmaniaSánchez



Soutien du FNUAP:

Représentante adjointe: Sonia Vasquez
Officier National de Programmes de population et développement: Jeremy Freehill
Chercheur spécialiste en migrations: Frank BáezEvertsz
Coordinatrice du projet: Elba Franco
Responsable de la conception et de la sélection de l'échantillon: José Aníbal Batista et LalitoVargas
Responsable de la conception de la méthodologie: Alicia Maguid, consultant international
Assistance Financière Administrative: Altagracia Garcia

Soutien de la rédaction:

Correctrice de style: Rosario Flores
Conception et réalisation: Karen Cortés

Impression:

Imprenta Color PlasS.R.L.

ISBN: 978-9945-8888-1-2

Une publication du
Bureau National des Statistiques
Av Mexico Esq. Leopoldo Navarro
Immeuble des Bureaux du Gouvernement
Juan Pablo Duarte, étages 8 et 9
Santo Domingo, République Dominicaine
Téléphone: 809-682-7777
Email: info@one.gob.do
www.one.gob.do

Tous droits réservés.



Ce projet est financé par l'Union européenne

Fiche Technique

Nom de la Publication :	Première Enquête Nationale des Immigrants en République Dominicaine (ENI-2012)
Objectif général du produit :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluer le volume de la population d'immigrants internationaux résidents en République dominicaine. 2. Caractériser cette population de par ses principales particularités démographiques et socio-économiques. 3. Déterminer la contribution socio-économique des immigrants au pays et les apports effectués ainsi que leurs liens avec leurs pays d'origine.
Description du produit :	L'Enquête Nationale des Immigrants en République Dominicaine est une enquête spécialisée, visant à recueillir des données sur les immigrants et les enfants d'immigrés nés en République Dominicaine.
Année de commencement du Produit statistique :	2012
Type d'Enquête :	enquête par échantillons.
Périodicité de la collecte d'informations :	Il s'agit de la première enquête au moyen d'un système spécialisé sur l'immigration que l'on envisage de réaliser chaque cinq (5) ans.
Couverture géographique :	L'ENI-2012 est une enquête de probabilité d'une étape d'échantillonnage au niveau national, avec cinq domaines d'inférence statistique: les provinces à haute concentration de population, les provinces frontalières et contiguës, les provinces où l'on cultive la canne à sucre, les provinces de culture de riz et de banane et les provinces à faible concentration d'immigrants.
Sources d'information :	La population d'immigrés a été la principale population cible de l'enquête. Pour l'atteindre, il a fallu aborder la population globale du pays. La population composée de personnes nées en République Dominicaine de parents nés dans un autre pays, était une population cible complémentaire.
Taille de la source d'information :	907 unités d'échantillonnage primaires qui devaient permettre de visiter 63.000 foyers et lieux habités, ainsi qu'un échantillon minimum de 11,133 immigrants. L'échantillon effectif a été de 68,146 foyers et lieux habités, comprenant des interviews complètes avec questionnaire de base et 13,449 immigrants et 6,997 descendants avec entrevues complètes au moyen de questionnaires individuels, donnant un total de 20 499 entrevues complètes.
Date de publication :	Avril 2013
Moyens utilisés pour la diffusion de l'information	Publication imprimée, publication digitale et base de données en ligne à travers le site Web de l'ONE.
Coordonnées des contacts :	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur national du Bureau national des statistiques: Pablo Tactuk. Tel 809-682-7777 ext. 2101, email: pablo.tactuk @ one.gob.do • Directeur des recensements et sondages: Francisco I. Cáceres Ureña. Tel 809-682-7777 ext. 3710, email: francisco.caceres @ one.gob.do • Chargée du Département de Sondages: Germania Estévez Then. Tel 809-682-7777 ext. 3729, email: germania.estevez @ one.gob.do
Unité en charge :	Le Bureau National des Statistiques (ONE) a été l'institution responsable de la mise en œuvre de l'enquête, à travers le Département des recensements et sondages.

Contenu

PRESENTATION

PROLOGUE

METHODOLOGIE

Volume de la population d'immigrants et d'origine étrangère

Caractéristiques des foyers et des logements

Caractéristiques de la population

Processus migratoire

Main-d'œuvre et emploi

Réception et envoi de fonds

PRESENTATION

La migration est un phénomène aussi ancien que l'humanité elle-même, découlant initialement de la nécessité des êtres humains de rechercher les éléments de base pour leur survie. Au début de la civilisation, le besoin de se déplacer d'un endroit à l'autre trouve son origine dans la recherche de lieux adéquats pour obtenir de la nourriture, tandis que de nos jours, les changements de lieux de résidence se fondent, en plus d'une motivation économique, sur des facteurs très divers.

La République dominicaine, comme bien d'autres pays du continent américain, est constituée par une convergence de groupes humains provenant de différentes latitudes de la planète.

Par conséquent, sa population et ses caractéristiques sociales et démographiques représentent un bon exemple des effets de l'immigration sur un territoire. Cependant, malgré l'importance de cette composante démographique du pays, il y a eu peu de recherches scientifiques dans le domaine de l'immigration en tant que phénomène.

La question de l'immigration a été une préoccupation constante pour le Bureau National des Statistiques (ONE), au point qu'il a inclus dans les enquêtes de ENHOGAR, depuis 2007, un module destiné à ce sujet. L'institution s'est ainsi fortement engagée, dans le cadre du projet du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), à mener une grande enquête nationale destinée à déterminer le volume d'immigrants vers la République Dominicaine et à établir leurs principaux attributs.

La première enquête nationale auprès des immigrants en République Dominicaine (ENI-2012) répond à ce besoin de produire une connaissance fiable, opportune et objective en ce qui a trait à la population d'origine étrangère résidant en République Dominicaine. Cette étude est le résultat d'une enquête réussie, qui a généré des informations inédites sur le volume réel de personnes nées à l'étranger et vivant dans le pays.

Le Bureau national des statistiques est ravi d'avoir pu compter sur le soutien ferme d'entités aussi prestigieuses que l'UNFPA et l'Union Européenne pour accomplir cette importante tâche. Il profite de l'occasion pour présenter les résultats de la recherche aux différentes autorités impliquées dans le phénomène de la migration, aussi bien les institutions publiques que les organisations internationales, les institutions de la société civile et la communauté académique intéressée à fournir des connaissances sur le sujet.

Paul Tactuk
Directeur national
Bureau national des statistiques

PROLOGUE

C'est avec une profonde satisfaction que nous publions la **Première Enquête Nationale des Immigrants en République Dominicaine (ENI-2012)**. Cette recherche s'inscrit dans le cadre du Plan d'action du Programme de Pays 2012-2016 du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). Ledit plan met l'accent sur le renforcement du Système Statistique National et des capacités de production et d'utilisation de statistiques, lesquelles sont nécessaires aux processus de prise de décisions et à l'élaboration des politiques publiques.

Cette idée a été encouragée par la reconnaissance des obstacles qu'affrontent actuellement l'Etat et la société civile ainsi que la communauté internationale; manque d'information sur les migrations et sur la migration haïtienne en particulier. Tel qu'indiqué par d'autres études, nous en savons plus sur le flux des échanges commerciaux et sur les investissements entre les pays que sur les personnes, la vie des immigrés et de leurs familles. Il y a de plus en plus de mesure des mouvements transfrontaliers, mais moins de connaissance du mouvement de personnes, à savoir, le visage humain de la migration. En ce qui concerne les immigrés, nous assumons un ensemble d'hypothèses fondées sur notre contact partiel avec la réalité; ce qui est important, mais pas suffisant. Nous avons besoin de la vaste gamme de renseignements que nous offrent les statistiques à travers un enregistrement systématique et rigoureux.

Le manque d'information devient un véritable obstacle à la formulation de politiques et programmes qui puissent mieux profiter des bénéfices de la migration et aussi réduire ou minimiser les problèmes qu'elle provoque. C'est pourquoi nous pensons que la Première Enquête Nationale des Immigrants de la République Dominicaine est une excellente contribution pour savoir qui sont les immigrants, où ils habitent, d'où ils viennent, quand ils se sont déplacés, ce qu'ils font, et d'autres aspects de leur présence dans le pays. De même, celle-ci étant la première enquête nationale spécialisée en immigration, nous espérons que sa méthodologie et ses résultats serviront de base pour la collecte régulière des indicateurs liés à cette importante question, contribuant ainsi à la consolidation d'un système moderne d'information sur les migrations.

Le phénomène de la migration est une question sociale multi-causale et complexe qui revêt une grande importance et a une portée mondiale, en particulier sur une île qui partage sa géographie entre deux nations. D'où l'intérêt permanent pour des études qui mettent à jour la manifestation de ce phénomène, surtout dans des pays comme ceux-ci, où il existe encore de nombreuses questions qui exigent des réponses scientifiquement fondées. Pour ces raisons, le soutien technique de l'UNFPA pour le développement de cette enquête était une priorité, en ce sens qu'il a permis de renforcer la synergie avec le gouvernement dominicain, pour qui, dès le début, cette enquête était aussi une priorité en termes de recherche.

Les apports provenant de la Première Enquête Nationale des Immigrants nous permettront, à partir d'un ensemble de données nationales, de prendre des décisions pour orienter plus précisément les politiques publiques et aider à promouvoir le développement économique, en vue du bien-être et le respect des droits de l'homme qui appartiennent, indistinctement, à chacun des habitants de cette partie de l'île.

Analyser et agir par rapport à la migration, c'est compléter et enrichir les objectifs de développement national dans une perspective durable, dans le contexte sociopolitique et économique, cherchant à accroître le capital social que représentent les immigrants sous le couvert des principes de justice et d'égalité.

Les migrations constituent, indiscutablement, des possibilités et des défis qui contraignent les pays à repenser leurs plans de développement, car elles impliquent une présence qui cause un impact et exige une protection, étant donné que les immigrants et leurs familles sont des sujets de droit. Les migrations représentent donc un défi permanent à l'état de droit ; à la politique en matière d'emploi; au système de protection et de sécurité sociale; au système d'éducation, de santé et de logement; et aussi aux mécanismes de participation citoyenne et d'intégration culturelle.

Il n'est plus possible de parler de démocratie, de développement et de réduction de la pauvreté, sans tenir compte du cadre juridique et des réponses qu'offrent les différentes institutions et instances de l'Etat vis-à-vis de cette réalité, et surtout sans prendre en compte les plus vulnérables. La réalité de la migration est une question hautement prioritaire qui exige que les différentes institutions impliquées s'accordent pour aboutir à des approches coordonnées [entre elles].

Le sujet en soi, les circonstances et le processus à travers lequel la Première Enquête Nationale des Immigrants de la République Dominicaine a été menée, ont représenté des défis permanents qui ont maintenu *in crescendo* les attentes d'avancer de façon sûre vers la réalisation des objectifs. Quant au processus, sa réussite a été due à l'appui du Bureau National des Statistiques et son excellente équipe technique et de direction, responsable de la production de l'enquête. De plus, un autre défi fut la sélection de spécialistes, parmi un grand nombre de professionnels exceptionnels qui ont participé au concours.

Dans ce processus, une des tâches difficiles a été la socialisation et la consultation continue avec les chercheurs et les autorités du secteur public ainsi qu'avec d'autres organismes tels que les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile, les immigrants et la communauté internationale ; avec les églises et les responsables des organisations du pays voisin, Haïti, travaillant en faveur des communautés de migrants. Un dialogue constant avec ces organismes a favorisé la recherche de solutions aux obstacles qui se sont présentés, et augmenté la coopération et la synergie entre le secteur public, la société civile et l'aide internationale.

C'était aussi un défi de travailler avec une équipe diversifiée d'enquêteurs et une méthodologie innovatrice qui intégrait dans le processus les relais communautaires, interprètes, leaders de leur communauté ainsi que des membres d'organisations locales. Leur expérience et leur dévouement ont produit un capital humain qui nous a laissé entrevoir, dès le début, qu'il n'y avait aucune raison d'échouer. Une étude de ce type ayant produit la crédibilité et la confiance que celle-ci a généré, avec, par surcroît, la conviction que le manque d'information est toujours pire qu'une bonne information au service de tous les citoyens et des institutions, nous avons senti d'emblée que nous étions sur le bon chemin. Certains événements d'ordre juridique et politique dans le pays semblaient arrêter le processus de recherche. Cependant, une fois de plus, la consultation immédiate avec toutes les institutions impliquées, les chercheurs et les diverses organisations, a révélé que la confiance gagnée et les conditions techniques définies avec la plus grande rigueur nous permettraient d'avancer.

En tant qu'organisme, nous avons misé – et nous continuerons à le faire – sur des expériences de ce genre qui articulent les secteurs public et privé, sans confondre leurs rôles, mais guidé par un objectif commun.

Par conséquent, nous avons suivi pas à pas la réalisation de cette enquête dont les résultats permettront d'approfondir la compréhension de l'impact positif que les processus de migration peuvent avoir sur les pays d'émigration et d'immigration. Nous pensons également qu'il faut assurer avant tout le bien-être, à partir d'une perspective de droit, des personnes et familles qui émigrent.

Nous espérons que grâce à cette recherche, les dialogues qui donnent lieu à un consensus et tout particulièrement ceux qui génèrent des actions concrètes, abonderont sur le territoire dominicain, sous une coupe d'espoir, surtout pour les immigrants les plus vulnérables de la terre Quisqueyenne.

Nous avons traversé avec succès les différentes étapes, ce qui n'a été possible que grâce au travail, l'engagement, le dévouement, la responsabilité et l'apport intellectuel de plusieurs personnes et institutions. Nous leur devons notre gratitude, que la limitation de ces lignes ne nous permet pas d'exprimer pleinement. Nous citons notamment le Ministère de l'Economie, la Planification et le Développement, en la personne de son ministre Temístocles Montás, et l'Office Nationale de Statistiques et son directeur Paul Tactuk, pour l'enthousiasme avec lequel ils ont assumé cette enquête ; l'Union européenne et son représentant, l'Ambassadrice Irene Horejs, qui a fourni le soutien financier pour le développement de cette initiative ; Francisco Carreras, pour avoir cru en cette idée sans hésitation, menant une gestion opportune des fonds pour que cette initiative puisse se concrétiser ; Jonathan Pitts, pour le soutien, la compréhension et l'encouragement constant durant ce processus ; Frank Cáceres et Frank Baez, qui se sont donnés sans compter dans le cadre de ce travail; le Père Mario Serrano qui, de façon désintéressée, a favorisé les conditions pour atteindre les différentes organisations et les églises ; le Conseil consultatif, dont les membres nous ont soutenus avec des réflexions sages et profondes, en particulier Antonio Morillo, Wilfredo Lozano, Cesar Cuello, Gonzalo Vargas Llosa, Gabriel Bidegain et Sabine Manigat. Tous les intervieweurs, interprètes, relais communautaires et superviseurs d'équipe qui, indépendamment du temps, du climat et des conditions défavorables, étaient présents jusqu'à trouver le dernier immigrant de la zone qui leur correspondait ; à vous, toute notre considération.

Il est impossible de ne pas reconnaître le travail de l'équipe du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), qui a mené la coordination, le suivi et le soutien technique tout au long du processus de recherche: à Jeremy Freehill, Bernardo Santana, Elba Franco, Altagracia García et Juan Bautista Lopez, dont les contributions ont dépassé toutes les attentes. Le dévouement, l'engagement et l'efficacité de chacun d'entre vous dans vos domaines respectifs et à différents moments, ont assuré la garantie du produit que nous délivrons en ce moment.

Aujourd'hui, nous célébrons joyeusement avec vous le fait d'avoir accompli notre mission. Je vous remercie!

Sonia Vasquez
Représentant adjoint
Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA).

METHODOLOGIE

L'Enquête Nationale des Immigrants, ENI-2012, a été menée par le Bureau National de Statistiques (ONE), avec l'assistance technique et financière de l'Union européenne (UE) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), dans le but principal de fournir des informations actualisées et fiables à l'échelle nationale et par domaines d'estimation et régions, sur divers indicateurs de l'immigration.

L'ENI-2012 est une enquête probabiliste par échantillonnage, avec une taille d'échantillon effectif qui couvrait quelques 68.000 foyers et lieux habités, avec 13,449 entrevues complètes avec les immigrants, 6,997 natifs descendants d'immigrés, donnant un total d'environ 20,446 personnes d'origine étrangère. Il s'agit d'une enquête nationale, avec cinq domaines d'inférence statistique: les provinces à forte densité de population, les provinces frontalières et contiguës, les provinces de champs de canne à sucre, les provinces avec des champs de riz ou de banane et les provinces de moindre concentration d'immigrants.

Les objectifs de l'ENI-2012 étaient les suivants:

1. Estimer le volume de la population immigrante internationale résidant en République Dominicaine.
2. Caractériser cette population selon ses principales particularités démographiques et socio-économiques.
3. Déterminer la contribution socio-économique des immigrants dans le pays et les contributions faites, ainsi que leurs liens avec leurs sociétés d'origine.

La population immigrée était la principale population cible de l'enquête. Pour les sonder, il a fallu aborder la population globale du pays. La population composée de personnes nées en République Dominicaine, de parents nés dans un autre pays, est une population cible complémentaire.

À des fins opérationnelles dans le cadre de l'ENI-2012, on a considéré immigrant international toute personne qui réside habituellement dans un pays autre que son pays de naissance. La population d'immigrés internationaux dans un pays d'accueil est donc constituée de la population née à l'étranger et dont la résidence habituelle est dans ce pays.

L'enquête a également adressé les personnes nées en République Dominicaine et dont la mère, le père, ou les deux, étaient nés à l'étranger ; mais il est assez clair, selon la définition d'immigrant adoptée pour l'ENI-2012, que ces gens ne sont pas des immigrants dans le pays. Le critère utilisé dans ce cas était l'ascendance ainsi que le pays d'origine des parents.

Ceux qui sont nés dans le pays d'un parent né à l'étranger sont désignés dans le présent rapport, [en outre], comme natifs descendants d'immigrants, ou simplement comme descendants d'immigrés, car les autres enfants d'immigrés nés dans un autre pays et résidents habituels en République Dominicaine sont inclus dans la population immigrée.

La population immigrée jointe à la population de descendants d'immigrants forme la population totale d'origine étrangère. Autrement dit, la population d'origine étrangère comprend les personnes nées à l'étranger et résidant habituellement en République dominicaine, ainsi que les personnes nées en République Dominicaine et dont la mère, le père, ou les deux parents, sont nés à l'étranger.

Quatre aspects peuvent être mis en évidence en regard de la méthodologie générale suivie dans le développement de l'ENI-2012.

1. L'enquête était basée sur un échantillon aléatoire de conglomerats complets ou de segments compacts à une étape, de sorte que la méthodologie de l'ENI-2012 apporte cet antécédent innovateur à l'étude des migrations dans le pays.
2. Dans tous les logements, les foyers et les lieux habités on a appliqué un bref questionnaire dans lequel on a enregistré les informations de base de l'ensemble des résidents habituels, ce qui a permis d'identifier la présence d'immigrés et descendants d'immigrés. A leur tour, pour les immigrés et descendants d'immigrés identifiés, on a appliqué les questionnaires individuels correspondants.
3. Nous avons conçu et mis en œuvre une stratégie dans le but de renforcer la confiance au sein de la population immigrée, diffuser des informations sur l'enquête et former des réseaux sociaux de soutien afin de pouvoir effectuer cette dernière. À cet effet, de nombreuses réunions ont été organisées pour diffuser et partager l'initiative de l'enquête avec les églises, les organisations de la société civile et les organisations de migrants qui travaillent avec cette population. À travers ce processus, on est entré en contact avec quelque 200 organisations sociales dans le pays.
4. On a incorporé aux équipes d'intervieweurs des interprètes et des relais communautaires, qui ont contribué à faciliter les entretiens et minimiser le rejet des personnes à interviewer.

L'ENI-2012 a utilisé trois questionnaires pour la collecte de l'information: le questionnaire de base pour foyer ou lieu habité ; le questionnaire individuel pour les immigrants ou natifs descendants résidant dans des logements et des maisons traditionnelles ; et le questionnaire individuel pour les immigrants ou natifs descendants vivant dans d'autres endroits habités.

Le Questionnaire 1 de base pour foyer ou lieu habité comprenait:

- Identification d'échantillonnage, la localisation géographique, les visites et le type de logement ou lieu habité.
- Les noms des personnes, les liens de parenté, le sexe et l'âge.
- Pays de naissance de la mère, du père et de l'interviewé.

Les questionnaires 2 et 3 individuels des immigrants et natifs descendants d'immigrés comprenaient les sections suivantes:

- Identification d'échantillonnage des immigrés ou descendants d'immigrés.
- Caractéristiques du logement.
- Caractéristiques du foyer.
- Caractéristiques sociodémographiques.
- Activité économique.
- Etat civil et enfants.
- Histoire migratoire.
- Les liens avec le pays d'origine.
- Origine et occupation avant la migration.

Le travail de terrain pour l'enquête a été effectué pendant neuf semaines, à compter du 31 Juillet, et il a pris fin le 30 Septembre 2012. La collecte des données a été réalisée par 26 équipes composées d'un superviseur de terrain, trois enquêteurs et un interprète. En tout, 26 superviseurs de terrain, 7 superviseurs régionaux (nationaux), 2 superviseurs de qualité, 78 intervieweurs de terrain, 26 interprètes et 16 relais communautaires ont travaillé dans la collecte d'informations de l'ENI-2012.

Volume de la population immigrante et d'origine étrangère

Selon les résultats de l'ENI-2012, le volume total d'immigrés atteint 524,632 personnes, soit 5,4% de la population du pays estimée à 9.716.940 pour la date de l'enquête. Sur ce total, 458,233 personnes sont nés en Haïti, ce qui représente 87,3% de la population d'immigrants, alors que 66,399 personnes proviennent d'autres pays, soit 12,7% du total ; ceci révèle une prévalence élevée de migrants haïtiens dans le total des immigrants vivant dans le pays.

La présence relativement faible d'immigrants en provenance d'autres pays contraste avec la diversité d'origine de cette population. En fait, dans l'enquête on a enregistré plus de 60 pays d'origine des immigrants. Les dix principales communautés par ordre de taille de la population enregistrée sont: les États-Unis (13.514), l'Espagne (6.720), Porto Rico (4416), l'Italie (4,040), la Chine (3.643), la France (3599), le Venezuela (3434), Cuba (3145), la Colombie (2,738) et l'Allemagne (1.792).

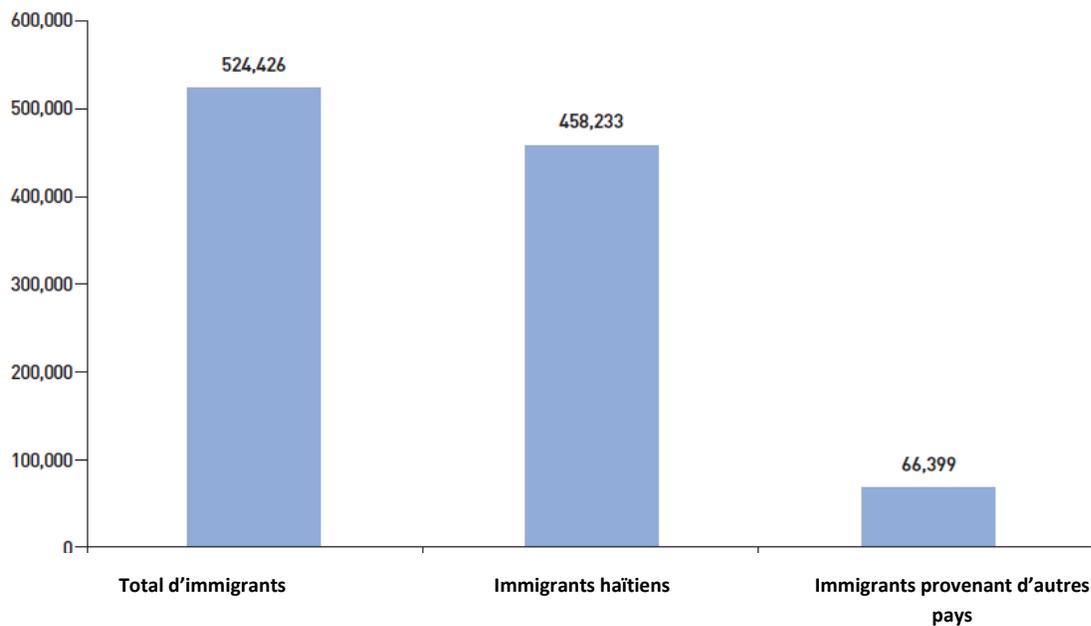
Selon le sexe, il est à noter que sur l'ensemble des immigrants, ceux de sexe masculin représentent 64,4% du total, tandis que les femmes constituent les 35,6% restants. La proportion d'hommes est plus élevée parmi les immigrants haïtiens (65,4%) que chez les immigrants d'autres pays (57,5%). La plupart des immigrants vivent dans les zones urbaines, bien que le pourcentage soit inférieur à celui des natifs du pays, 68,2% et 74,5% respectivement. De même, le pourcentage de la population vivant dans les zones urbaines est plus élevé chez les immigrants nés dans d'autres pays (89,6%) que chez les immigrants haïtiens (65,1%).

Selon l'enquête, le volume de la population de descendants d'immigrants atteint la somme de 244,151 personnes, soit 2,5% de la population totale du pays. Parmi les descendants d'immigrés, 209,912 personnes sont des descendants de migrants haïtiens et le nombre restant de 34,239 personnes se compose des descendants d'immigrants en provenance d'autres pays.

L'addition des immigrés et descendants d'immigrés constitue la population d'origine étrangère. Cette population s'élève ainsi à 768,783 personnes, soit 7,9% de la population totale du pays. La population d'origine haïtienne est constituée de 668,145 personnes et les personnes provenant d'autres pays de 100,638 personnes.

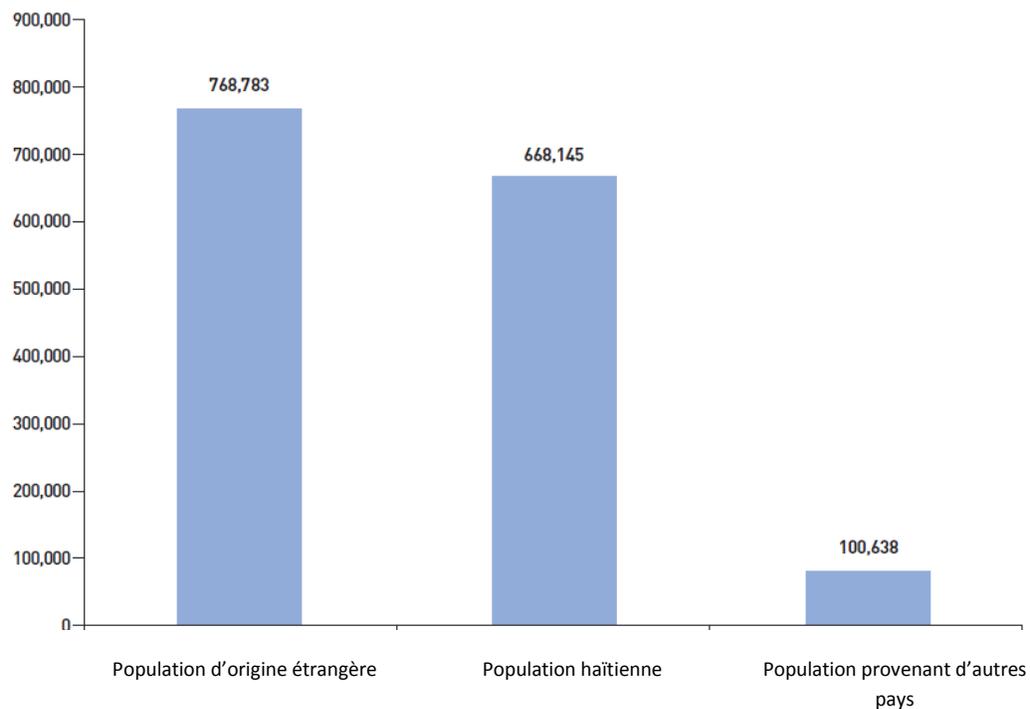
Graphique 1

Population des immigrants haïtiens, des immigrants provenant d'autres pays et total d'immigrants



Graphique 2

Population d'origine haïtienne, originaires d'autres pays et total de population d'origine étrangère



Caractéristiques des foyers et des logements

Au moyen des questionnaires utilisés dans l'enquête, on a étudié la composition des foyers, les types de maisons et de logements, le matériau principal des logements et les services de base, entre autres.

Les résultats de l'ENI-2012 montrent que 73,6% des logements du pays sont du type maison individuelle, 9,5% sont des appartements, 7,9%, des pièces d'immeuble, 2,7% des pièces arrières de maison et 2,9% des logements partagés avec les maisons de commerce. Parmi les types de logements habités par la population née en Haïti, les logements de type maison individuelle constituent 49,5%; seulement 0,9% de cette population vit dans des appartements; 35,5% vivent dans des pièces de maisons; 4,5% dans des pièces arrières de maisons; 3,4% dans des baraques; 1% dans des maisons en cours de construction; 1,3% dans des logements partagés avec des maisons de commerce; et 1% dans d'autres lieux habités. Dans le cas de ceux qui sont nés dans d'autres pays, 61,7% de leurs logements sont des maisons; 27,4% sont des appartements, 1,6% vivent dans des pièces de maisons et 3% dans des logements partagés avec des maisons de commerce.

Selon les résultats de l'enquête, pour l'ensemble des foyers du pays, la taille moyenne des foyers est de 3,3 personnes. En revanche, les foyers dont les membres sont nés en Haïti ont une moyenne de 2,3 personnes et les foyers avec des membres nés dans d'autres pays 2,7 personnes.

64,1% de tous les foyers du pays sont dirigés par des hommes, alors que 35,9% sont dirigés par des femmes. Dans les foyers composés de personnes nées en Haïti, 83,1% des foyers sont dirigés par des hommes, alors que seulement 16,9% sont dirigés par des femmes. Une proportion plus élevée de foyers dirigés par des hommes, 77,9%, se présente également dans les foyers composés de membres nés dans d'autres pays (voir graphique 3).

Les maisons où résident les personnes nées en Haïti ont pour la plupart des murs en bloc ou en béton (47,4%), tandis que 34,7% sont faites en bois.

Les deux matériaux qui composent environ 85% des sols dans ces maisons sont le ciment (73,7%) et la terre (11,8%). Il convient de noter que 37,9% des logements occupés par les immigrants haïtiens, dans le domaine des provinces limitrophes et contiguës, ont un sol en terre; il en est de même pour 37,4% de leurs maisons dans la région de El Valle, et un tiers des logements dans le Nord-Ouest de Cibao et Enriquillo. 72,8% des toits de leurs maisons sont en zinc et 11,8% sont en béton. Pour les logements occupés par des personnes nées dans d'autres pays, les matériaux qui les composent présentent une autre réalité, puisque 95,8% de ces logements ont pour la plupart des murs en blocs ou en béton; 47,8% des sols sont en céramique et 27,7% ont des mosaïques; alors que 84,6% ont des toits en béton.

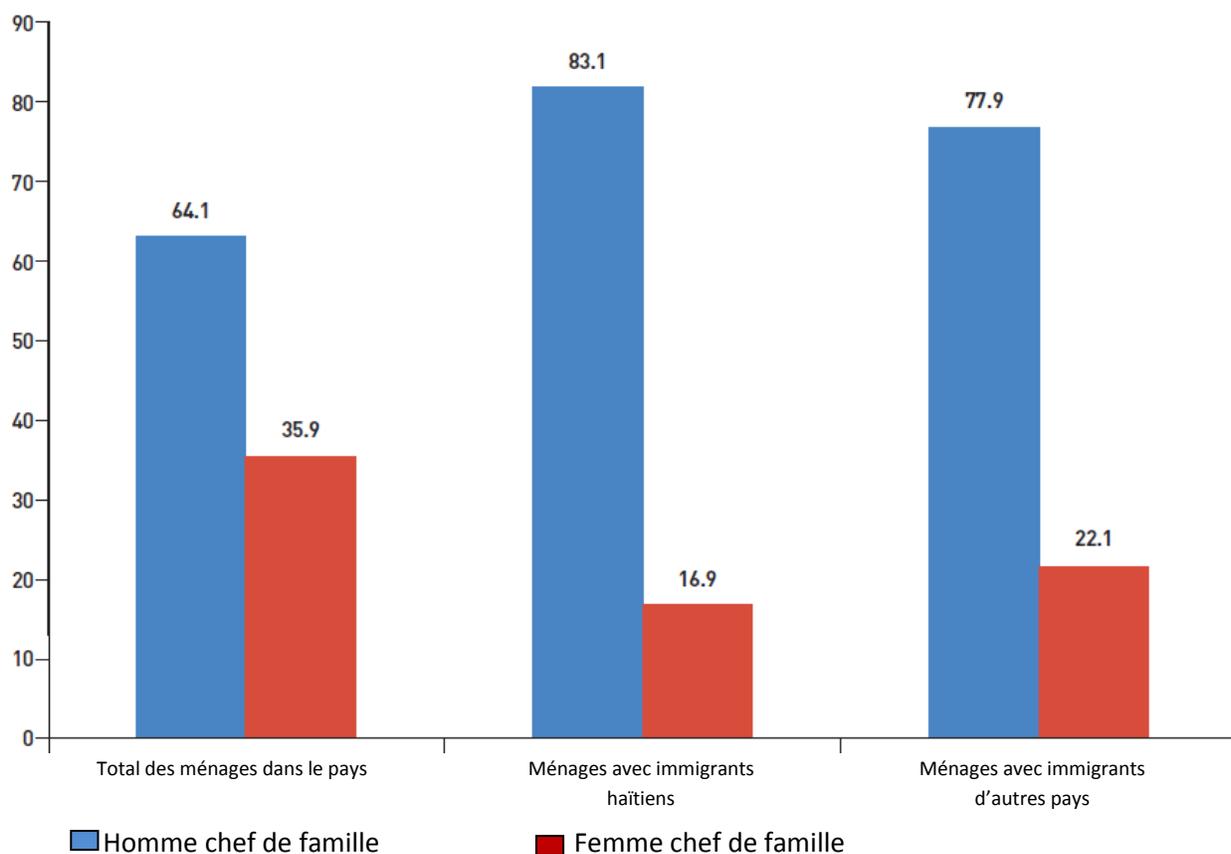
La principale source d'approvisionnement en eau des maisons qui sont habitées par la population née en Haïti est celle qui vient à travers l'aqueduc par vanne publique (41,8%), puis celles qui ont une vanne dans le logement (16,7%); tandis que 14,9% utilisent des grandes carafes, 7,1% utilisent des camions-citernes et 6,2% ont des puits. Les ménages avec des immigrants provenant d'autres pays sont alimentés en eau principalement par l'intermédiaire d'une vanne interne (81,6%), 6,4% seulement utilisent la vanne publique et 4,0% utilisent des puits. Pour leur part, les foyers ayant des natifs descendants d'immigrants, 32,8% s'approvisionnent en eau par la vanne publique; 30,8% à travers une vanne interne; 13,3% utilisent des carafes d'eau; 5,9% utilisent les camions-citernes; et 5,7% ont des puits.

Le gaz propane est le principal combustible utilisé pour la cuisine dans les logements occupés par des personnes d'Haïti (49,8%), ceux d'autres pays (95,7%) et ceux qui sont nés dans le pays de parents nés à l'étranger (74,7%). Cependant, 72% des logements de ceux qui sont nés en Haïti et qui habitent la zone rurale utilisent un combustible solide (39,9% utilisent du charbon et 32,0% du bois).

La plupart des logements utilisent l'éclairage du réseau public comme principale source d'électricité à la maison, aussi bien les logements de personnes nées en Haïti (78,9%), que celles nées dans d'autres pays (96,0%) ainsi que ceux de membres nés dans le pays mais descendants d'immigrants (90,1%). Cependant, 24,8% des foyers de personnes nées en Haïti et vivant dans la zone rurale utilisent des bougies et 13,6% utilisent des lampes à gaz ou à pétrole.

Graphique 3

Pourcentage de foyers dirigés par des hommes et par des femmes



Caractéristiques de la population

L'ENI-2012 a recueilli des données sur les caractéristiques de la population d'immigrants et d'origine étrangère, notamment les caractéristiques démographiques de base, l'état civil, la possession de documents d'identité et certains aspects de la santé et de l'éducation.

Le gros de la population immigrée est de sexe masculin, tel que déjà mentionné, et se compose de jeunes adultes entre 20 et 34 ans. Ainsi, plus de la moitié de la population d'immigrés, 53,9%, avait entre 20 et 34 ans, alors que le pourcentage dans ce rang d'âge de la population totale du pays était de 26,6%. Comme le montre la figure 4, la population d'immigrants a, par rapport à la population totale du pays, des taux réduits d'enfants et adolescents, une forte proportion de jeunes adultes et un pourcentage inférieur de personnes de 45 ans et plus.

À propos de l'état civil des personnes de 10 ans et plus, les données révèlent que 39,9% de la population née en Haïti a déclaré être en union libre, 13,1% mariés et 39,1% célibataires. On peut noter des différences marquées dans le statut matrimonial des hommes et des femmes provenant d'Haïti, puisque la moitié des femmes haïtiennes, 50,5% ont affirmé être en union libre; 15,4% mariées et un quart d'entre elles, 26,3%, sont célibataires; alors que 45% des hommes haïtiens disent être célibataires, 34,3% en union libre et 12,0% mariés.

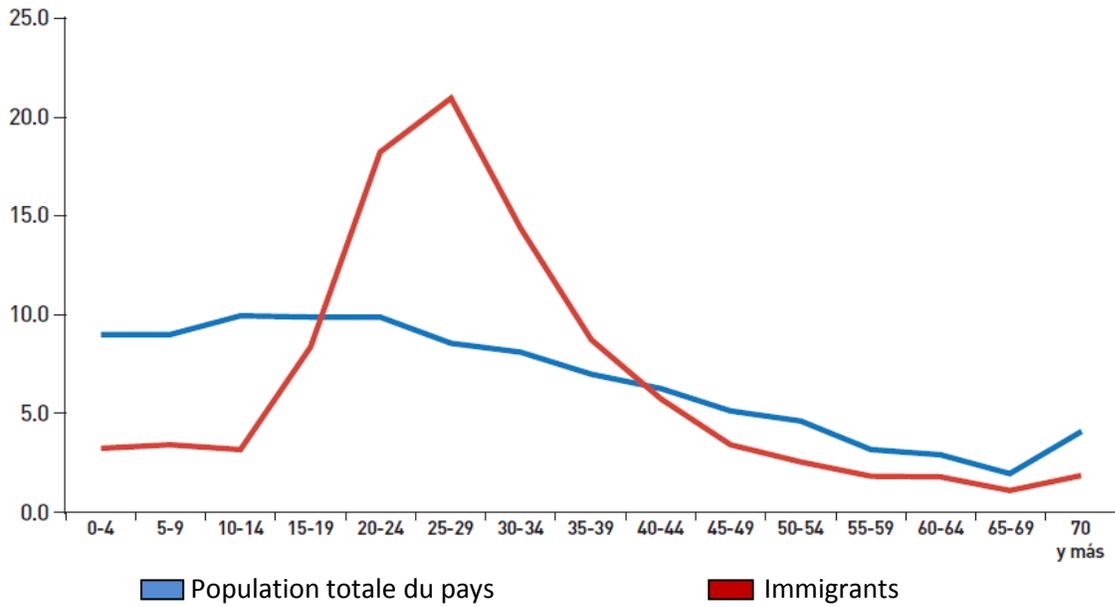
17,5% de la population provenant d'autres pays dit être en union libre, 34,1% mariés et 38,7% célibataires; il n'existe que de légères différences dans l'état civil par sexe. En ce qui concerne les personnes nées en République dominicaine de parents nés à l'étranger, 52,0% dit être célibataire, tandis que 25,4% ont dit qu'ils sont en union libre et 9,6% qu'ils sont mariés. Des pourcentages presque similaires pour les hommes (9,4%) et les femmes (9,9%) ont indiqué qu'ils sont en union libre, avec des différences perceptibles chez ceux qui ont déclaré être en union libre (22,3% des hommes et 29,2% des femmes) et célibataires (57,3% et 45,5% respectivement).

La grande majorité des immigrants a affirmé être en possession d'un acte de naissance de leur pays, aussi bien ceux qui sont nés en Haïti (92,6%) et ceux qui sont nés dans d'autres pays (93,8%). Plus de la moitié des immigrants a déclaré avoir une carte d'identité de leur pays d'origine, 51,9% des immigrants haïtiens et 57,4% des immigrants en provenance d'autres pays. En ce qui concerne la possession d'un passeport du pays d'origine, 37,8% des immigrants haïtiens ont déclaré avoir un passeport alors que 89,5% des immigrants nés à l'étranger a affirmé posséder ce document.

En ce qui concerne ceux qui sont nés en République dominicaine, de parents étrangers, 55,3% de cette population a déclaré avoir un certificat de naissance dominicain, pourcentage bien plus élevé chez les personnes vivant dans les zones urbaines (60,2%) par rapport à ceux qui vivent dans la zone rurale (43,7%). Un quart des descendants d'immigrés, 25,6%, ont déclaré posséder un certificat de naissance du pays d'origine de leurs parents; de même, 23,5% a déclaré avoir une carte d'identité dominicaine et seulement 8,5% a déclaré avoir un passeport dominicain.

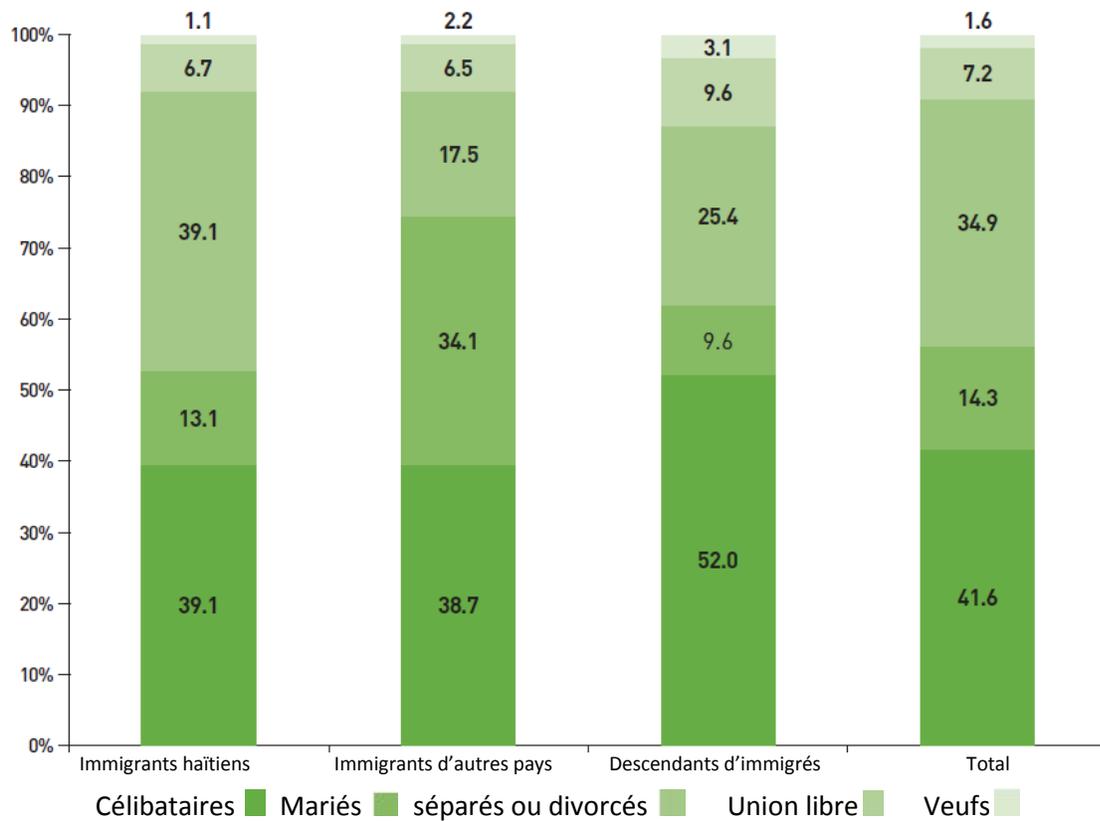
Graphique 4

Population d'immigrants et population totale du pays, par groupes d'âge quinquennaux



Graphique 5

Répartition des immigrants et descendants d'immigrés selon le statut matrimonial



L'ENI-2012 a recherché si dans les 12 mois précédant l'enquête, l'interviewé a été malade ou a eu un accident et l'établissement dans lequel il a reçu des soins de santé. 69,2% de la population née en Haïti a indiqué être en bonne santé durant la période de référence, de même que 72,6% d'immigrants en provenance d'autres pays et 62,6% des descendants nés d'immigrants ; alors que ceux qui ont dit avoir été malades ou avoir eu un accident pendant la période de référence représentaient 29,9%, 26,0% et 36,2% de ces groupes, respectivement. Comme on peut l'apprécier dans la figure 6, dans les trois groupes étudiés, un pourcentage légèrement plus faible de femmes que d'hommes ont dit qu'ils étaient en bonne santé durant la période de référence et, par conséquent, une proportion plus élevée de femmes ont dit avoir été malades ou avoir eu un accident.

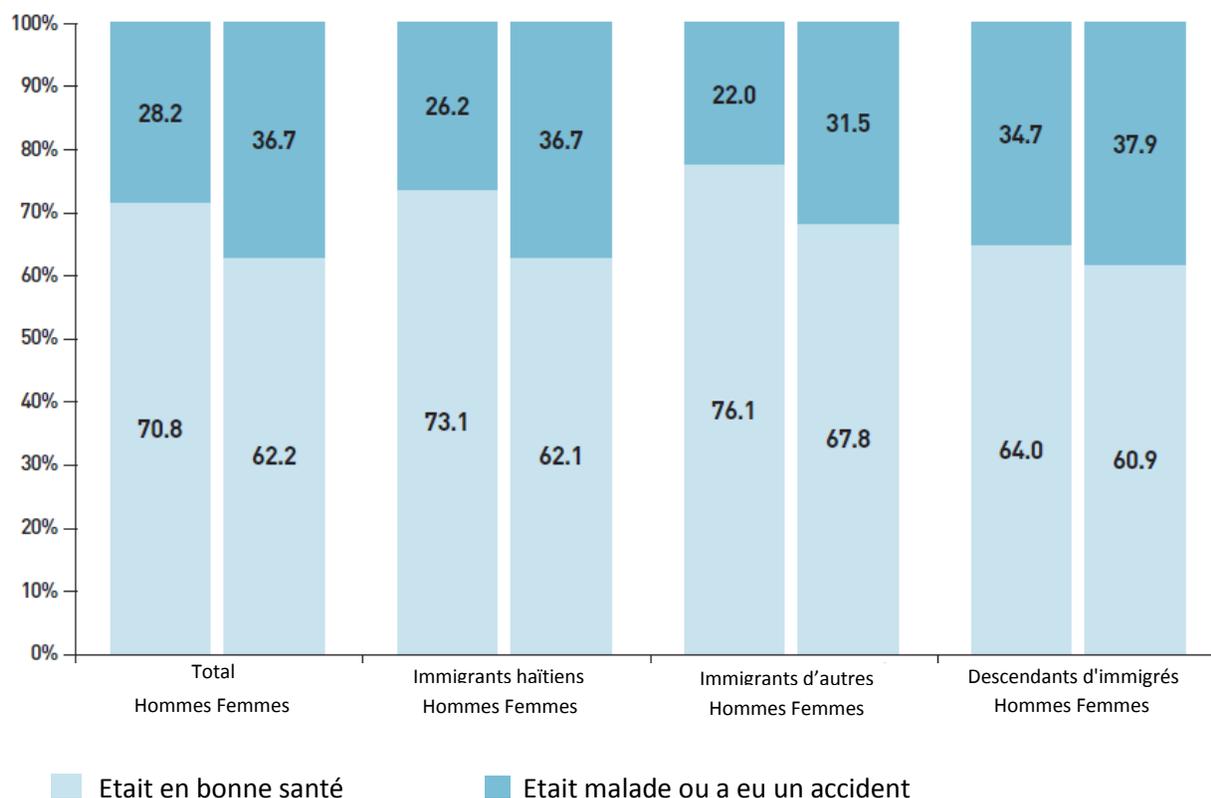
De la population qui avait été malade ou victime d'un accident au cours des 12 mois précédant l'enquête, 66,1% des personnes nées en Haïti a assisté à un établissement public de santé (hôpital, cabinet de consultation ou clinique rurale) et 15,6% dans une clinique privée, tandis que 18,5% de ceux nés dans d'autres pays sont allés à un établissement de santé public et 65,8% à une clinique privée. 67,6% des enfants nés d'immigrants a assisté à un établissement public de santé et 18,3% dans une clinique privée. Selon les données, le pourcentage de la participation à des centres de santé publics était légèrement plus élevé chez les femmes que chez les hommes parmi les immigrants Haïtiens (respectivement 70,2% et 63,0%) ; les descendants d'immigrants (68,6% et 66,7%) et les immigrants en provenance d'autres pays (19,2% et 17,8%).

Par ailleurs, un groupe réduit de l'ensemble qui avait été malade ou victime d'un accident durant la période de référence n'a assisté à aucun centre de santé : 10,4% de ceux nés en Haïti (12,4% des hommes et 7,6% des femmes), 3,7% de ceux nés dans d'autres pays (5,3% des hommes et 2,1% des femmes), et 5,2% des descendants d'immigrants (6,5% des hommes et 3,8% des femmes).

En ce qui concerne l'affiliation à une assurance maladie, 91,8% de ceux nés en Haïti a indiqué ne pas avoir une assurance maladie, suivis par les natifs de parents nés à l'étranger (78,7%) et la proportion la plus faible se compose des originaires d'autres pays (50,2%).

Graphique 6

Répartition des immigrants et descendants d'immigrés selon l'état de santé au cours des 12 mois précédant les interviews



En ce qui a trait à l'éducation, 28,3% de la population âgée de plus de 5 ans et née en Haïti a déclaré ne pas savoir lire ou écrire, une proportion qui est plus élevée chez les résidents des zones rurales (40,7%) qu'en milieu urbain (21,7%), sans différence significative entre les hommes (27,9%) et les femmes (28,9%). Parmi les descendants d'immigrants, 21,8% ont déclaré ne pas savoir lire ni écrire, 21,3% des hommes et 22,4% de femmes. Pour le groupe né dans d'autres pays, la proportion de ceux qui ne savent ni lire ni écrire est de seulement 3,1%.

12,2% de ceux nés en Haïti fréquentent une école et 63,9% ont déclaré ne pas y assister mais l'avoir fait auparavant; les proportions de ceux qui sont nés dans d'autres pays atteignent 28,6% et 67,5% respectivement, et pour les descendants d'immigrants 46,0% et 41,7% respectivement. 9,8% des hommes haïtiens et 16,9% des femmes haïtiennes ont déclaré qu'ils assistent à l'école, 66,4% des hommes et 59,1% des femmes ont déclaré ne pas y assister, mais y avoir assisté auparavant; et des proportions presque égales d'hommes (22,2%) et de femmes (22,4%) ont indiqué n'y avoir jamais assisté.

Les deux tiers de la population de 5 ans d'origine étrangère qui assiste à un centre éducatif ont indiqué avoir fréquenté une école publique (67,1%), tandis que 32,5% fréquentent une école privée. Pour ceux qui sont nés en Haïti, 59,5% fréquentent une école publique et 40,5% fréquentent une école privée. En revanche, pour ceux qui sont nés dans d'autres pays 30,4% fréquentent un centre public et 62,9% fréquentent une école privée. Pour les natifs dont les parents sont nés à l'étranger, ces proportions sont respectivement de 82,0% et 18,0%.

Selon le sexe, 57,9% des hommes haïtiens et 61,4% des femmes ont déclaré qu'ils assistent à une école publique, et 42,1% et 38,6%, respectivement, ont déclaré assister à une école privée. Parmi les descendants d'immigrés 82,3% des hommes et 81,6% des femmes assistent à une école publique, alors que 17,7% des hommes et 18,4% des femmes fréquentent une école privée. Environ les deux tiers des hommes (64,8%) et des femmes (67,2%) des immigrants en provenance d'autres pays ont indiqué qu'ils assistent à une école privée, tandis que 29,7% et 31,3%, respectivement, ont assisté à une école publique.

Le taux net d'assistance à l'école primaire, en pourcentage des filles et garçons âgés de 6 à 13 ans qui fréquentent l'école primaire, est de 82,1% pour les personnes nées dans d'autres pays, 78,7% pour les descendants d'immigrés, et 51,5% pour les personnes nées en Haïti.

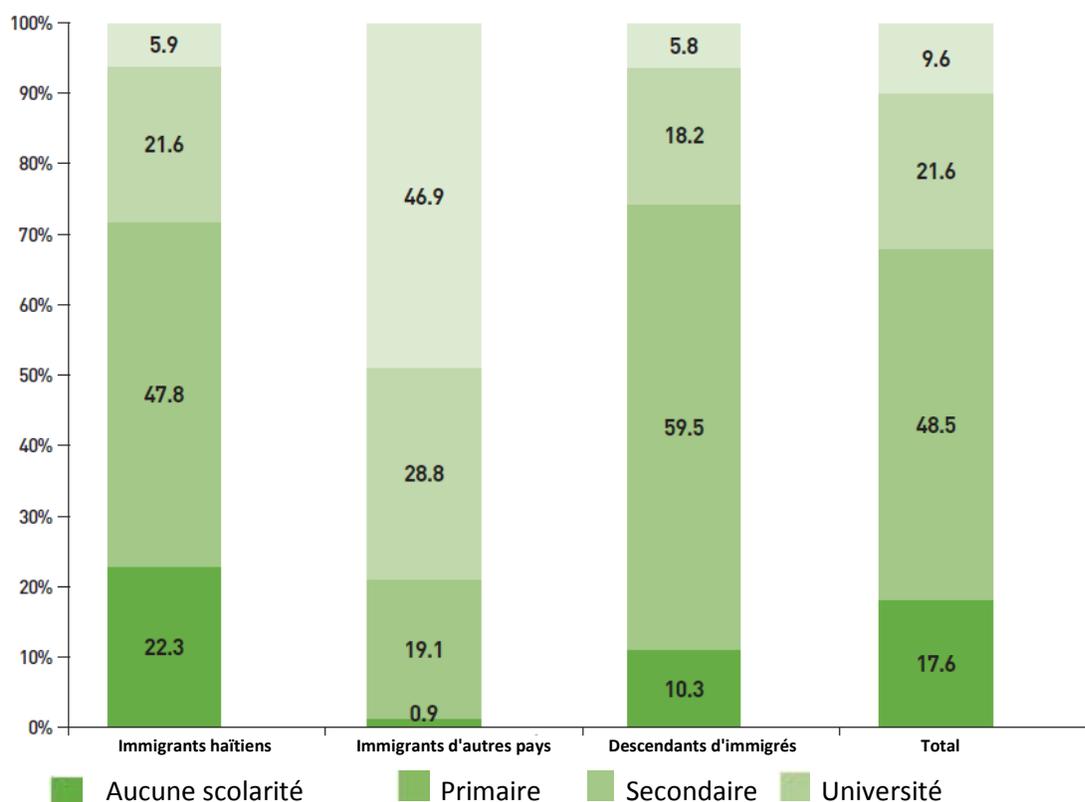
47,8% de la population âgée de 5 ans et plus née en Haïti a atteint le niveau de base ou primaire ; 21,6% a terminé l'enseignement secondaire ; 5,7% le niveau universitaire et les cycles supérieurs ; et 22,3% ont déclaré ne pas avoir d'études.

En revanche, 46,9% des personnes nées dans d'autres pays a déclaré avoir un niveau universitaire et des cycles supérieurs, 28,8% a déclaré avoir le niveau secondaire, 19,1% le niveau primaire de base, et seulement 0,9% ont déclaré ne pas avoir de scolarité.

Parmi les personnes nées dans le pays, descendants d'immigrants, 59,5% a atteint le niveau primaire, 18,2% le niveau secondaire ; 5,7% sont diplômés de l'université, et 10,2% ont déclaré ne pas avoir de scolarité. Les profils de formation des hommes et des femmes pour chacun des groupes étudiés sont plutôt similaires, avec seulement de légères différences dans les répartitions selon le niveau de scolarité.

Graphique 7

Répartition des immigrants et descendants d'immigrés par niveau d'éducation



PROCESSUS MIGRATOIRE

L'ENI-2012 a abordé plusieurs questions liées au processus d'immigration en République Dominicaine. Selon les données de l'enquête, la plupart des immigrants, 75,9%, ont dit avoir fait une seule migration dans le but de travailler ou de s'installer en République Dominicaine, tandis qu'un peu plus d'un cinquième de ces derniers, 22,8%, ont déclaré avoir migré deux fois ou plus ; sur ce dernier aspect, les proportions sont assez similaires entre les immigrants haïtiens (22,7%) et ceux provenant d'autres pays (23,2%). Les pourcentages de ceux qui ont émigré deux fois ou plus sont légèrement plus élevés chez les hommes que chez les femmes, aussi bien pour les personnes en provenance d'Haïti, 25,1% et 18,1%, que pour ceux qui viennent d'autres pays, 25,1% et 20,6% respectivement.

Selon les données concernant la période d'arrivée en République Dominicaine, il apparaît que 38,6% des immigrés sont arrivés récemment, entre 2010 et 2012 (jusqu'à la date de l'enquête) ; 23,6% sont arrivés entre 2006 et 2009 ; 18,5% entre 2000 et 2005, et 17,3% avant l'année 2000 (voir figure 7).

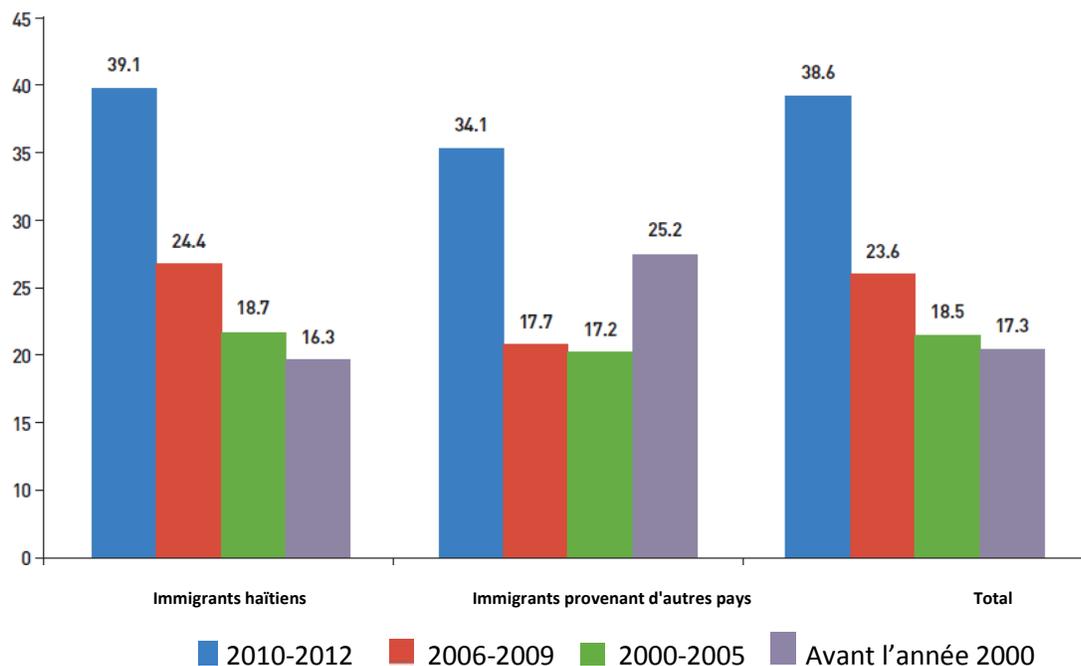
Le sondage a recherché la raison principale pour laquelle les immigrants venaient en République Dominicaine. Pour tous les immigrés, la raison principale était liée à l'emploi: la possibilité d'un emploi a été mentionnée par 45,2% des immigrants, suivie par de meilleures conditions de vie, 25,7% ; pour être en famille, 10,3%, et pour poursuivre des études, 7,5%. 73,8% des immigrants avaient des parents ou des amis qui vivaient déjà en République Dominicaine quand ils sont venus dans le pays. Un pourcentage plus élevé d'immigrés haïtiens, par rapport à ceux d'autres pays, a déclaré qu'ils avaient des parents ou des amis dans le pays avant de migrer, 76,2% contre 55,1%.

La majorité des immigrants d'autres pays ont indiqué qu'ils sont venus en République Dominicaine avec des membres de leur famille d'origine ou de leur propre famille nucléaire: avec leurs parents (20,2%), leurs frères (7,4%), leur conjoint (15,4%) et leurs enfants (10,4%). L'arrivée dans le pays d'immigrants haïtiens avec les membres de leur famille d'origine ou de leur propre famille était moins fréquente, puisque 6,0% sont venus avec leurs parents, 10,7% avec leurs frères, 7,4% sont arrivés avec leur conjoint et 4,1% avec leurs enfants, tandis que 40,4% ont dit qu'ils sont venus avec d'autres parents et amis. La migration solitaire a été réalisée par 35,6% des immigrants haïtiens et 38,2% des immigrants d'autres pays.

47,5% des immigrants ont dit qu'ils avaient l'intention de rester en République Dominicaine au cours des cinq prochaines années, un tiers a déclaré qu'ils prévoyaient de retourner dans leur pays d'origine, et 7,9% qu'ils pensaient ré-émigrer dans un autre pays, alors que 11,5% ont dit qu'ils ne savaient pas ce qu'ils feraient dans les cinq prochaines années. Comme le montre la figure 8, chez les immigrants provenant d'autres pays le pourcentage de ceux qui envisageaient de rester dans le pays est un peu plus élevé (50,6%), tandis que parmi les immigrants haïtiens la proportion de ceux qui envisageaient de retourner dans leur pays d'origine est plus élevée (32,3%).

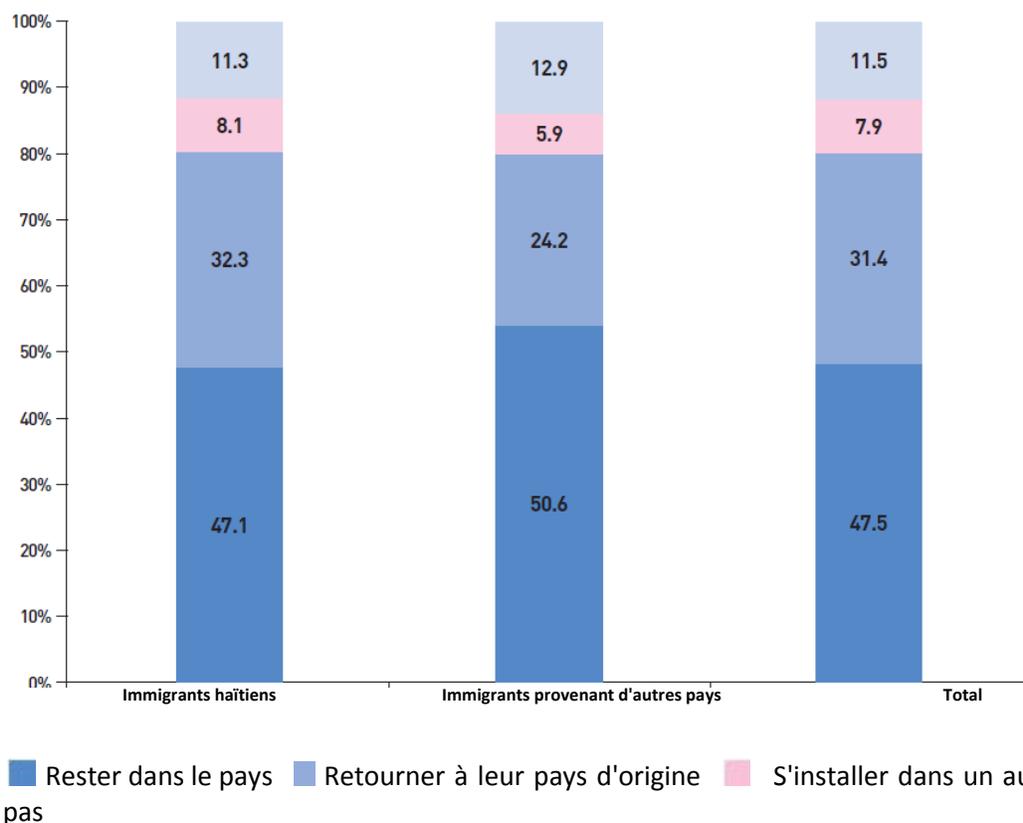
Graphique 8

Répartition des immigrants selon les périodes d'arrivée en République Dominicaine



Graphique 9

Répartition des immigrants en fonction de l'intention de rester en République dominicaine, de retourner au pays d'origine ou de partir vers un autre pays



La majorité des immigrants, 82,6%, a indiqué qu'avant d'émigrer ils vivaient dans une ville (grande, moyenne ou petite) de leur pays d'origine, comparativement à 15% qui ont dit qu'ils vivaient à la campagne ; ces proportions atteignent 82,4% et 16% respectivement pour les immigrants haïtiens, et 83,9% et 5,3% pour les immigrants provenant d'autres pays.

Bien que des immigrants des dix départements d'Haïti ont été enregistrés pour l'enquête, la plupart d'entre eux (71,4%) sont nés dans quatre départements d'Haïti: Département de l'Ouest (23,8%), du Nord (19,0%), de l'Artibonite (15,5%) et du Sud-est (13,1%), les trois premiers étant les départements les plus peuplés et à plus forte densité de ce pays.

Il est également important de noter la présence d'immigrés nés dans les départements du Centre (9,8%), du Nord (7,9%) et du Nord-Ouest (4,8%), tandis que les groupes les plus petits proviennent des Départements du Sud (2,1%), la Grande Anse (0,7%) et des Nippes (0,2%).

De toutes les personnes venues en République Dominicaine, âgées de 10 ans ou plus, 36% effectuait un travail dans leur pays d'origine avant d'émigrer ; 22% cherchait du travail ; 25,4% étudiait ; 10,3% s'adonnait aux activités domestiques ; 0,7% étaient à la retraite ou pensionnés ; et 0,2% était incapable de travailler. 39,4% des hommes travaillaient, 27,0% recherchaient un emploi, 24,0% étudiaient et 3,6% se consacraient aux tâches ménagères ; tandis que 29,4% des femmes travaillaient, 12,8% cherchait du travail, 28,2% étudiaient et 23,3% s'adonnaient aux tâches domestiques.

Le taux de chômage, qui atteint 40,5% parmi les immigrants haïtiens par rapport à 13,2% pour les immigrants provenant d'autres pays, indique que le chômage des immigrants haïtiens était trois fois plus élevé que celui des immigrants d'autres pays avant d'émigrer vers la République Dominicaine.

Parmi les immigrants haïtiens, seulement 3,2% avaient des postes de gestion ou à un niveau professionnel et technique ; tandis que 38,2% étaient engagés dans les travaux agricoles, 15,1% en tant que travailleurs qualifiés et 21,6% dans des emplois non qualifiés. Cependant, près de la moitié des immigrants en provenance d'autres pays, 48,7%, occupaient des postes de gestion ou à niveau professionnel et technique ; et un cinquième, 19,5% étaient des travailleurs qualifiés.

MAIN-D'OEUVRE ET EMPLOI

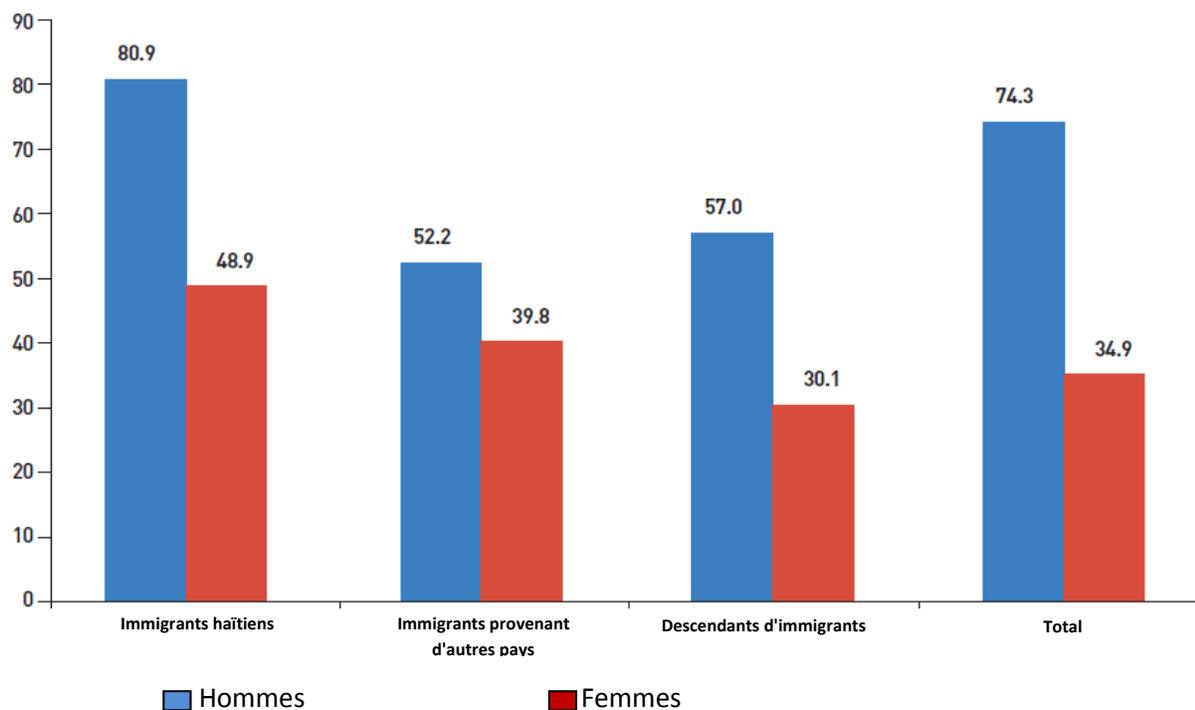
L'ENI-2012 comportait un module de questions sur la main d'œuvre, l'emploi et l'activité économique de la population âgée de 10 ans et plus. Selon les résultats de l'enquête, au cours des sept jours précédant l'entrevue, 65,5% des immigrants haïtiens avaient une occupation, 47,1% des immigrants en provenance d'autres pays et 44,8% des natifs descendants d'immigrants ; alors que la population inactive dans ces groupes s'élevait à 25,1%, 47,8% et 47,3% respectivement. Le taux de chômage s'élevait à 12,3% pour les immigrants haïtiens, 8,8% pour les immigrés en provenance d'autres pays et 14,6% pour les natifs descendants d'immigrants.

Les inégalités en termes de genre dans les indicateurs ci-dessus sont très prononcées, principalement chez les hommes et femmes haïtiennes. Le taux global de participation des hommes haïtiens est presque deux fois plus élevé que celle des femmes de ce pays ; il en est de même en ce qui a trait au taux d'occupation ; et l'écart de chômage est de 18,3%, ce qui est trois fois plus élevé chez les femmes haïtiennes. De même, le taux d'emploi des hommes descendants d'immigrés est presque le double de celui des femmes de ce groupe, et le taux de chômage des femmes est deux fois plus élevé que celui des hommes. Entre les immigrants provenant d'autres pays, les inégalités dans la participation et le taux d'emploi entre les hommes et les femmes sont moindres, et le niveau de chômage est presque similaire.

Les inégalités dans le chômage sont également marquées selon les groupes d'âge. Comme le montre la figure 11, même avec les écarts généraux en matière de chômage entre immigrants et descendants d'immigrés, pour les deux groupes le taux de chômage a tendance à diminuer avec l'âge, à partir de l'âge de 15 ans, ce qui touche principalement les jeunes entre 15-19 ans et 20-24 ans.

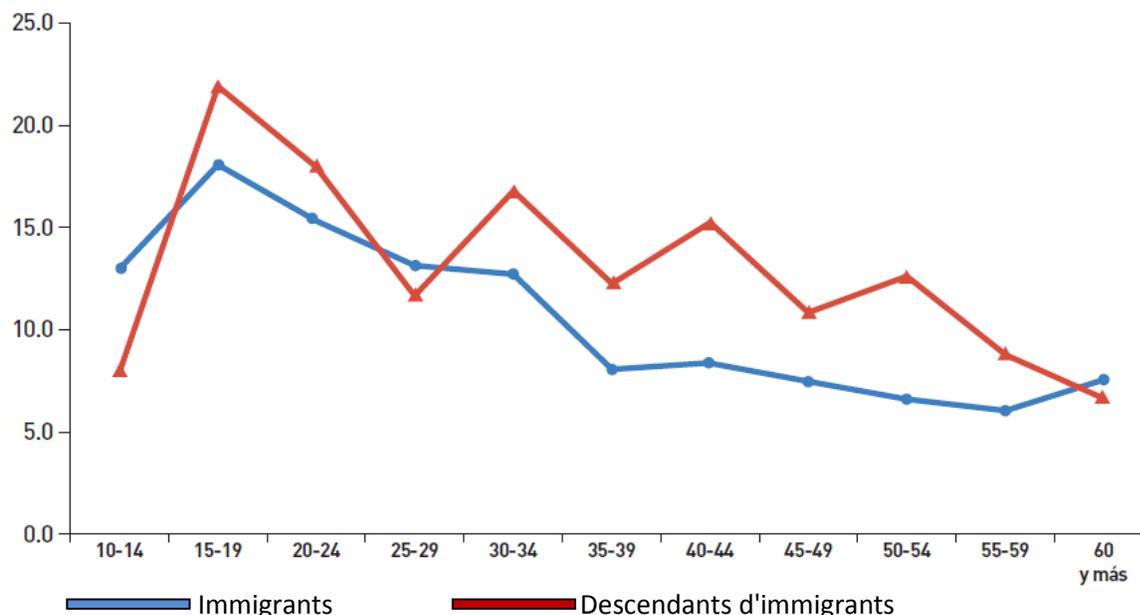
Graphique 10

Taux d'emploi des hommes et des femmes



Graphique 11

Taux de chômage par groupes d'âge des immigrants et descendants d'immigrés



La plupart des immigrants étaient des travailleurs et employés salariés (71,5%) ; un cinquième avait des activités indépendantes(20,3%) et environ 4% étaient des employeurs ou patrons. Parmi les hommes immigrants ayant une occupation, 78,1% travaillaient comme salariés ; 16,2% effectuait des activités indépendantes ; 3,3% étaient des employeurs ou patrons ; 1,0% travaillaient sans rémunération ; et 0,2% effectuait des activités domestiques. 45,1% des femmes immigrées travaillaient comme ouvrières ou employés salariés ;36,3% avait des activités indépendantes ; 5,4% étaient des employeurs ou patrons ; 4,0% travaillait sans salaire, et 6,2% effectuait des activités domestiques.

Parmi les immigrants haïtiens, on trouve la plus forte proportion d'ouvriers ou employés salariés, 72,8%, tandis que chez les immigrants provenant d'autres paysles travailleurs et les employés constituent 57,2% et 65,9% chez les descendants d'immigrants. Un point important à souligner est que 17,3% des immigrants d'autres pays sont des employeurs ou patrons, comparativement à seulement 2,5% des immigrants haïtiens et 2,9% des descendants d'immigrés.

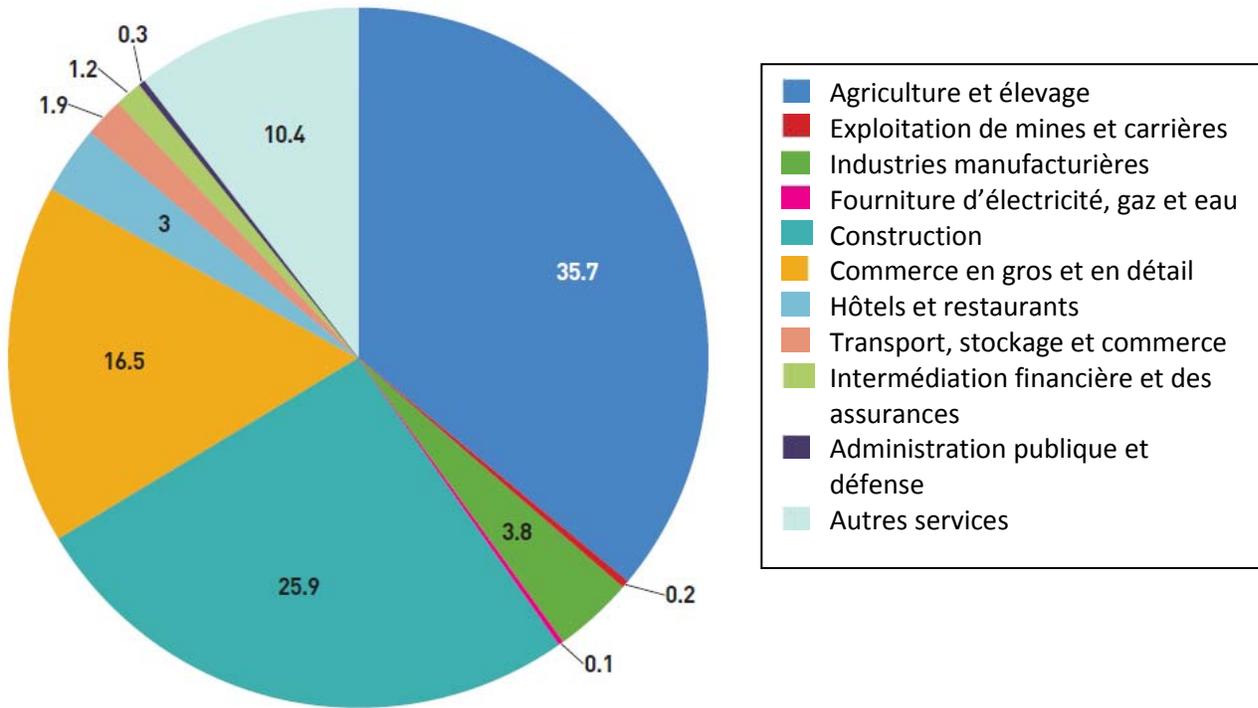
En termes d'occupation, les immigrants haïtiens se concentrent dans quatre branches d'activité, qui intègrent 88,5% d'entre eux: l'agriculture (35,7%), la construction(25,9%), le commerce (16,5%) et autres services (10,4%). 40,9% des hommes haïtiens travaillent dans l'agriculture, 31,4% dans la construction, 11,1% dans le commerce et 6% dans les autres services. Par ailleurs, 39% des femmes haïtiennes mènent des activités de commerce, 29,5% en d'autres services, 13,2% travaillent dans le secteur agricole et de 8,8% dans le domaine d'hôtels et restaurants.

La répartition par secteur d'activité des immigrants en provenance d'autres pays est plus diversifiée, avec une participation relativement forte dans le commerce (19,6%), les autres services (27,1%), hôtels et restaurants (12,8%), le transport et l'entreposage (10,8%) et la manufacture (10,5%). Une plus grande proportion des femmes de ce groupe s'exerce dans le commerce (23,8%) et d'autres services (36,9%); tandis qu'une proportion plus élevée d'hommes se trouve dans l'industrie manufacturière (13,5%), le domaine des hôtels et restaurants (14,1%), ainsi que les services financiers et d'assurances (10,0%).

Pour leur part, les descendants d'immigrés s'exercent principalement dans le commerce (23,3%), les autres services (19,1%), l'agriculture et l'élevage (16,3%), la construction (13,0%) et l'industrie manufacturière (10,4%). 44,5% des femmes s'occupaient dans des activités correspondant à la branche d'autres services, 23,6% dans le commerce et 10,9% travaillaient dans les industries manufacturières. Les hommes, eux, se trouvent principalement dans le commerce (23,1%), l'agriculture (21,4%) la construction (18,7%) et l'industrie manufacturière (10,2%).

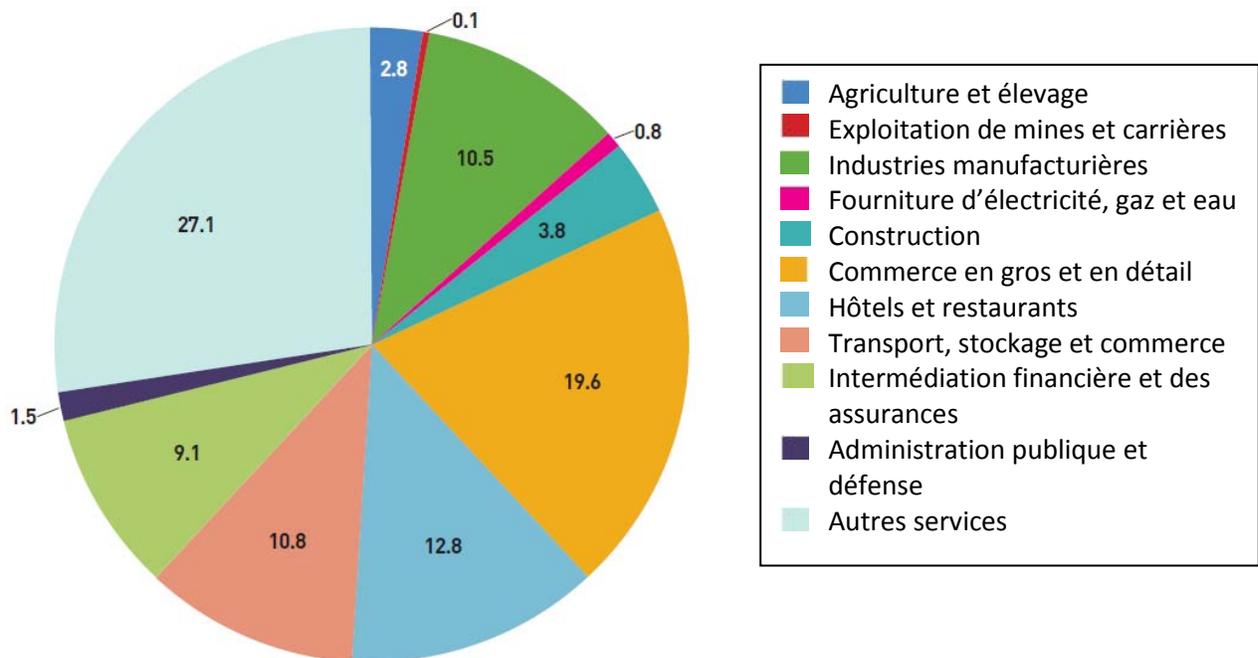
Graphique 12

Répartition des immigrants haïtiens par branche d'activité économique



Graphique 13

Répartition des immigrants d'autres pays par branche d'activité économique



Conformément aux résultats de l'enquête, 1,5% des immigrants haïtiens employés s'exerçaient en gestion et à un niveau professionnel et technique ; 18,2% dans les services, la vente et l'administration ; 12,8% se compose d'agriculteurs et d'ouvriers agricoles qualifiés ; 26,9% se composait de travailleurs qualifiés, comprenant les apprentis qualifiés, artisans et opérateurs d'installations et de machines ; et 42,1% exerçait des métiers de base. Pour leur part, la majorité des immigrants d'autres pays s'occupaient dans la gestion et les activités professionnelles et techniques (55,5%), dans les services, la vente et l'administration (30,2%). Parmi les natifs descendants d'immigrés, 8,6% exerçait des activités de gestion et à un niveau professionnel et technique ; 27,5% dans les services, la vente et l'administration ; 24,4% dans le secteur de la main-d'œuvre qualifiée et 29,3% dans les métiers de base.

Du total des immigrants haïtiens qui travaillaient comme ouvriers et employés salariés, 45,9% ont dit être des travailleurs fixes dans le poste qu'ils occupaient ; 39% étaient des travailleurs occasionnels ou temporaires, et 8,6% travaillaient à la tâche (ou à la pièce). La proportion de femmes haïtiennes salariées qui ont déclaré être avoir un travail fixe était de 63,0%, ce qui est sensiblement supérieur à celle des employés haïtiens hommes (43,3%).

La proportion de travailleurs permanents est plus élevée chez les immigrants nés dans d'autres pays (79,8%) et parmi les natifs descendants d'immigrants (63,4%) ; et par conséquent, il y a une plus faible proportion de travailleurs temporaires : 12,9% et 25,7% respectivement. Les pourcentages d'hommes et femmes qui ont déclaré être des travailleurs réguliers chez les immigrants provenant d'autres pays sont essentiellement similaires, 80,3% et 79,5% respectivement, tandis que chez les employés descendants d'immigrés la proportion de femmes ayant déclaré avoir un poste fixe est plus élevée (78,9%) que celle des hommes (56,7%).

En ce qui a trait aux accords de travail, il est remarquable que seulement 12,0% des immigrants haïtiens salariés (12,3% des hommes et 10% des femmes), ont déclaré qu'ils avaient un contrat de travail par écrit ; le pourcentage pour les natifs descendants d'immigrants est de 29,2% (28,4% des hommes et 31% des femmes). Plus de la moitié, 54,9%, des immigrants en provenance d'autres pays ont dit avoir un contrat de travail, avec une légère différence entre les hommes et les femmes, 56,2% et 52,8% respectivement.

RECEPTION ET ENVOI DE FONDS

L'enquête a fait des recherches sur la réception de fonds ainsi que les envois de fonds effectués par la population de 10 ans et plus. Dans les 12 mois précédant les interviews, 10,0% des ménages d'immigrants haïtiens avaient reçu des fonds ; 30,9% des ménages d'immigrants provenant d'autres pays et 13,6% des ménages de descendants d'immigrés. La proportion de ménages récepteurs de fonds a été plus élevée dans les ménages gouvernés par une femme chez les immigrants haïtiens (17,0%) et chez les descendants d'immigrés (16,1%). Par contre, pour les foyers avec des membres d'autres pays le pourcentage était plus élevé dans les ménages dirigés par des hommes (32,5%). Les ménages d'immigrés haïtiens ont reçu une moyenne de 2.714 dollars américains par transferts de fonds au cours des 12 mois précédant l'enquête, avec une moyenne plus élevée dans les ménages dirigés par un homme (3,043.5 \$ US) et dans les ménages de la zone urbaine (2,916.7 US \$ dollars américains).

En ce qui concerne les envois de fonds, les résultats de l'enquête indiquent que 44,7% des immigrants haïtiens a rapporté qu'ils avaient envoyé de l'argent en dehors du pays ; tandis que 15,3% des immigrants d'autres pays et 4,5% des descendants d'immigrés ont dit qu'ils ont effectué des envois de fonds. Compte tenu de la population qui exerçait un emploi ou une activité économique, le pourcentage des envois de fonds s'élève à 56,7% pour les immigrants haïtiens, à 29,7% pour les autres immigrants et 7,5% pour les descendants d'immigrés. Pour les trois groupes étudiés, les résultats de

l'enquête montrent qu'il y a un pourcentage plus élevé d'hommes que de femmes qui envoient des fonds. Les disparités dans les transferts de fonds entre les hommes et les femmes augmentent presque au double pour les immigrants d'autres pays à 86% pour les descendants d'immigrés et 70% pour les immigrants haïtiens.

Des quatre branches d'activités économiques dans lesquelles se concentre la grande majorité des immigrants haïtiens, c'est celle de la construction qui a le plus fort pourcentage de travailleurs haïtiens qui effectuent des envois de fonds (65,3%); suivie par les autres services, 58%. L'agriculture et l'élevage, ainsi que le commerce révèlent des pourcentages presque semblables de 53,0% et 52,3% respectivement.

Par ailleurs, les pourcentages de personnes qui envoient des fonds chez les immigrants provenant d'autres pays sont plus élevés chez ceux qui travaillent dans la construction (48,3%); les hôtels, bars et restaurants (48%), l'électricité, le gaz et l'eau (65,3%) et l'industrie manufacturière (44,6%). Entre les descendants d'immigrés les plus fortes proportions correspondent à ceux qui travaillent dans la construction (10,8%), les autres services (10,0%) et l'agriculture (10,8%).

Les immigrants haïtiens ont envoyé une moyenne de US \$ 616,6 dollars au cours des 12 mois précédant l'enquête; les descendants d'immigrés US \$ 450,3 dollars et les immigrants d'autres pays US \$ 7.876. Pour les trois groupes, la moyenne des montants envoyés par des hommes est plus élevée que ceux envoyés par des femmes; et les montants de fonds envoyés sont plus élevés pour ceux qui vivent dans les zones urbaines par rapport à ceux qui vivent dans les zones rurales.

Pour les trois groupes analysés, les principaux destinataires des transferts sont les parents, tel que signalé par 66,6% des immigrants haïtiens et par la moitié des immigrants d'autres pays et les descendants d'immigrés. L'utilisation de moyens formels de transfert (agences de «transferts» et virements bancaires) est plus fréquente chez les immigrants d'autres pays, 80,1%, contre seulement 9,7% qui ont utilisé des moyens informels d'envoi (à travers un membre de la famille ou un ami qui voyage, ou une personne qui s'adonne au transport d'argent). Parmi les immigrants haïtiens et descendants d'immigrés, la plupart utilise également des moyens formels, 60,4% et 62,7% respectivement; mais une partie importante de ces groupes utilise des moyens d'envoi informels, 37,9% des immigrants haïtiens et 27,4% des descendants d'immigrés.